



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle SC-B - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Au Conseil communal de la

Commune de Buchillon

Buchillon

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2019

(période du 1.1. au 31.12.2019)

25 mai 2020

9931/17056378/21509412/5

JGE/LRO/mbe

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Au conseil communal de la Commune de Buchillon

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Buchillon, comprenant les bilans comparés, les comptes par nature, investissement (comptes par ordre administratif) et les engagements hors bilan et ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Buchillon, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

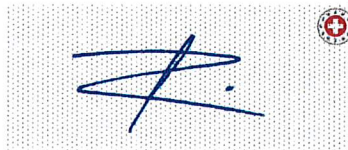
Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 25 mai 2020

BDO SA



Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé



pp Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes: comptes communaux (bilans comparés, comptes par nature, investissement, engagements hors bilan et ententes intercommunales)